

Seul le prononcé fait foi

discours

Discours de Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale

Conférence européenne de Paris

« Comparaison internationale des systèmes éducatifs :
un modèle européen ? »

Vendredi 14 novembre 2008

Mesdames les ministres,

Mesdames et messieurs,

C'est avec un très grand plaisir que je participe aujourd'hui à la conférence européenne consacrée aux comparaisons internationales. Cette rencontre clôt la série de cinq conférences thématiques qui ont scandé la présidence française de l'Union européenne en matière d'éducation et qui précèdent le conseil Education de Bruxelles du 21 novembre et la réunion informelle des ministres de l'éducation européens consacrée à l'enseignement et à la formation professionnels à Bordeaux les 25 et 26 novembre.

Après avoir confronté nos diagnostics et nos projets, après avoir réfléchi à des questions aussi fondamentales que l'orientation, l'enseignement des sciences, le handicap, ou encore le pilotage des établissements scolaires, et surtout après avoir tracé, conférence après conférence, des perspectives communes pour faire émerger l'Europe de la connaissance, nous sommes aujourd'hui rassemblés pour préciser les méthodes, les fonctions et les objectifs des évaluations et comparaisons internationales en matière d'éducation.

Le cadre de notre réflexion, c'est d'abord l'Europe et les systèmes éducatifs des 27 Etats membres. Mais je ne crois pas qu'il faille borner notre regard aux frontières de l'Union. Bien au contraire, puisque nous vivons dans un espace du savoir dont les dimensions sont véritablement mondiales, il est évident que nous ne devons poser aucune limite à la comparaison.

Mais finalement, que comparer ? Et surtout pourquoi comparer ? Il existe à mes yeux **trois raisons majeures qui rendent nécessaire le recours à la comparaison internationale en matière d'éducation.**

La première raison, c'est d'abord la **nécessité de situer les performances d'un système éducatif** par rapport à ceux qui l'entourent ou par rapport à ceux qui lui ressemblent. Je suis particulièrement attaché à cette première dimension de la comparaison internationale car elle me semble essentielle pour diagnostiquer les atouts d'un système mais aussi ses failles et partant ses marges de progression.

Pour que cela soit possible, il nous faut donc disposer d'indicateurs précis et pertinents qui permettent d'évaluer conjointement les résultats d'un ensemble de pays en matière d'éducation et de formation et de mesurer leurs progrès relatifs les uns par rapport aux autres.

La seconde raison ensuite qui justifie le recours à la comparaison internationale en matière d'éducation, c'est la **nécessité de repérer, partout où elles se trouvent, les bonnes pratiques et les dispositifs innovants**, qui peuvent favoriser l'apprentissage et la progression de nos élèves. Ainsi, porter un regard, non seulement quantitatif mais aussi qualitatif, sur ce qui se passe au-delà des frontières nationales peut être le moyen d'identifier des façons d'enseigner originales qui pourront être adaptées et déclinées en fonction du contexte local.

La troisième raison enfin qui fonde le recours à la comparaison internationale trouve son origine dans **l'objectif affiché de faire converger les systèmes éducatifs européens pour donner naissance à l'Europe de la connaissance.**

En effet, atteindre un objectif aussi ambitieux suppose d'identifier au préalable les points de convergence possibles à court et moyen terme afin d'engager le travail sur des bases efficaces. C'est ainsi que l'objectif de promotion de la mobilité en Europe passe par un rapprochement des dispositifs d'évaluation des étudiants avec adoption d'un système de

crédits d'apprentissage européens pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET – European Credit on Vocational Education and Training). Il passe aussi par l'adoption de principes et critères communs en matière d'assurance qualité dans l'enseignement professionnel, deux sujets qui ont été abordés dans le cadre des travaux des Vingt Sept à Bruxelles.

Aujourd'hui, faire émerger une culture de la comparaison est devenu un objectif partagé par de très nombreux responsables éducatifs européens. C'est à mon sens une excellente évolution car le travail de comparaison est indispensable pour accroître les performances des systèmes éducatifs nationaux et bâtir l'Europe de la connaissance.

Ainsi, je sais que de nombreux Etats européens portent depuis plusieurs années déjà une attention toute particulière à la publication des statistiques internationales en matière d'éducation.

C'est en particulier le cas de l'Allemagne où la publication des résultats de l'enquête PISA de 2000 a été accueillie avec surprise. En effet, ces résultats faisaient apparaître des performances décevantes et ont joué un rôle important dans la prise de conscience collective qui a conduit à un infléchissement majeur de la politique éducative. Ce choix a été payant puisque l'enquête de 2006 a montré que l'Allemagne était revenue dans le peloton de tête.

Pour ma part, depuis mon arrivée à la tête du ministère de l'Education nationale, j'apporte également une grande attention aux enquêtes internationales et je m'efforce d'en tirer rapidement les leçons. Ainsi, à l'hiver dernier, la publication des résultats des enquêtes PIRLS et PISA a permis de prendre conscience de la dégradation des résultats de nos élèves, en particulier en ce qui concerne l'apprentissage de la lecture.

Avec quelques mois de recul, je crois que ce « PISA choc » a été salutaire car il a démontré l'impérieuse nécessité de réformer profondément et rapidement notre système éducatif, en particulier l'école élémentaire qui est la rampe de lancement dont dépendent les trajectoires scolaires. C'est ce que nous avons fait en préparant, pour le primaire, de nouveaux programmes recentrés sur les apprentissages fondamentaux, en introduisant de nouveaux dispositifs d'évaluation et en réorganisant la semaine scolaire pour libérer deux

heures qui sont réinvesties sous forme d'aide individualisée au profit des élèves en difficulté.

Aujourd'hui, je suis convaincu que cette réforme de l'école primaire qui est entrée en vigueur à la rentrée 2008 va permettre d'améliorer durablement les performances de notre école.

Cette volonté de faire progresser notre école, qui se retrouve dans la réforme du lycée que je mène actuellement, suppose une attention constante à ce qui se passe à l'extérieur de nos frontières.

C'est précisément pour cette raison que depuis un an et demi j'ai rencontré mes homologues de passage à Paris et que je me suis rendu à plusieurs reprises à l'étranger, en Finlande, en Lettonie, en Autriche, en République tchèque, en Allemagne, au Royaume Uni, en Italie, au Canada ou aux Etats-Unis afin d'observer les réussites éducatives de nos voisins.

Ces contacts et ces voyages ont été réellement fructueux car ils m'ont permis d'observer des réalisations tout-à-fait intéressantes comme le lycée finlandais ou les *charter schools* dans le Bronx à New-York. J'ai d'ailleurs l'intention de prolonger ce travail dans les mois qui viennent et d'accomplir de nouveaux voyages d'étude dans les pays de l'Union européenne et au-delà car je suis convaincu que pour réformer l'école, il ne faut pas hésiter à bousculer les conventions et aller chercher les meilleures solutions là où elles se trouvent.

Mais, je suis convaincu que pour porter ses fruits, cet effort d'ouverture et de comparaison ne doit pas rester isolé. Il doit au contraire se diffuser partout, devenir un réflexe et mobiliser tous ceux qui partagent une même volonté de faire progresser l'école.

C'est précisément pour cette raison que j'ai demandé à nos diplomates en poste à l'étranger d'identifier les initiatives originales, les opérations phares et les bonnes pratiques en vigueur au-delà de nos frontières. Je les ai invités à me les faire connaître car je suis convaincu que leur contribution peut être essentielle dans l'effort engagé pour offrir aux élèves français ce qui se fait de mieux au monde.

C'est ce même souci de faire entrer la comparaison internationale dans les pratiques quotidiennes de cadres du système éducatif français qui m'a conduit à ouvrir plus largement nos inspections générales sur l'étranger et à mettre en place des évaluations croisées. Les inspecteurs généraux français peuvent ainsi faire usage de toute leur expertise au-delà de nos frontières. En retour, ils peuvent bénéficier du regard et de l'appréciation de leurs collègues étrangers sur le système éducatif français et profiter de leurs conseils pour imaginer des réponses audacieuses aux difficultés que nous connaissons.

C'est dans ce même esprit que j'ai proposé que soient intensifiés les échanges entre professeurs de chacun des Etats membres de l'Union Européennes dans le cadre de ce que j'ai appelé « l'Erasmus des professeurs ».

Vous le voyez, Mesdames et messieurs, j'attache une importance toute particulière aux comparaisons internationales car je suis convaincu qu'elles sont décisives pour faire progresser notre système éducatif mais aussi pour progresser dans la réalisation du processus de Lisbonne et l'édification de l'Europe de la connaissance.

L'Union européenne a aujourd'hui besoin de comparer pour avancer dans le domaine de l'éducation et de la formation. Je souhaite donc que vos travaux soient fructueux et j'espère en particulier que cette conférence, qui rassemble des responsables de haut niveau et des experts de renommée internationale, contribuera à faire émerger des modes de travail nouveaux.

J'espère également qu'elle permettra de proposer de nouveaux outils de collecte de l'information qui formeront la base de nouveaux indicateurs encore plus précis et pertinents que ceux que nous connaissons aujourd'hui.

Je vous remercie.